



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 8 janvier 2018, les règlements suivant ont été adoptés :

- RÈGLEMENT 2017-312 RÉGISSANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS ;
- RÈGLEMENT 2018-313 POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES SUR LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, À L'IMPOSITION DES COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES MUNICIPAUX, LE TOUT AUX FINS DE L'EXERCICE 2018 ;
- RÈGLEMENT 2018-314 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-291 DE DÉLÉGATION DE DÉPENSE ;

Ces règlements entrent en vigueur le 9 janvier 2018.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 9 janvier 2018

Pierre Rondeau

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **9 janvier 2018** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **9 janvier 2018**

.....  
*Pierre Rondeau*